

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



jeudi 3 octobre 2024

## Risques et tourisme : deux événements à Grenoble pour sensibiliser et agir

Dans le cadre des travaux sur l'adaptation du tourisme aux risques majeurs, l'**AFPCNT** (Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques), en partenariat avec la **Préfecture de l'Isère**, le **PARN** (Pôle Alpin d'Études et de Recherche pour la Prévention des Risques Naturels), la **Métropole de Grenoble**, le **Commissariat du Massif des Alpes** et le **Cluster Montagne**, vous invitent à deux événements majeurs à **Grenoble** les **14 et 15 octobre 2024**.

Ces événements visent à sensibiliser les professionnels du tourisme, les acteurs locaux, les étudiants, et le grand public **aux enjeux de la culture du risque**, et à engager une réflexion collective sur **l'adaptation du secteur face aux menaces croissantes du changement climatique**.

### 14 octobre 2024 : Représentation théâtrale Risk.com par la compagnie Essentiel Éphémère

Dans un cadre artistique et convivial, la pièce de théâtre **Risk.com** interroge notre rapport aux risques majeurs (inondations, séismes, avalanches...). **Mêlant humour et pédagogie**, cette représentation invite le public à réfléchir sur les menaces environnementales qui nous entourent, tout en suscitant des échanges et des prises de conscience.

Après la représentation, un **cocktail convivial** permettra de prolonger les discussions dans une ambiance détendue.

- **Lieu** : Espace Vie Étudiante, 101 place du Torrent, 38400 Saint-Martin-d'Hères
- **Heure** : 17h30
- **Entrée gratuite sur inscription** : [Inscription ici](#)

## 15 octobre 2024 : Colloque "Le tourisme s'adapte face aux risques"

Le 15 octobre, la seconde édition du colloque "**Le tourisme s'adapte face aux risques : entre adaptation, résilience et attractivité dans un contexte de changement climatique**" réunira des experts, des professionnels du tourisme, des acteurs locaux et des élus pour débattre des enjeux cruciaux liés à la gestion des risques naturels dans les territoires touristiques. Ce colloque d'une journée sera articulé autour de différentes sessions faisant intervenir acteurs des risques, élus, professionnels du tourisme, ministères, associations, chercheurs, etc. Si de nombreux types de risques et de problématiques pourront être abordés, la tenue du colloque sur le territoire grenoblois permettra l'organisation d'une **session spéciale sur les territoires de montagne**. Il sera possible d'y assister en distanciel.

Les discussions seront structurées autour de trois grands axes :

- Le tourisme résilient dans un contexte multirisque
- Les professionnels du tourisme comme acteurs de la culture du risque
- L'attractivité et la mutation du tourisme face aux défis contemporains

### Infos pratiques

- **Lieu** : Stade des Alpes, 38000 Grenoble
- **Heure** : 09h30 - 16h30
- **Inscription obligatoire** : [Inscription ici](#)

### Conférence de presse

L'après-midi se conclura par une conférence de presse de restitution des résultats du colloque. Les prospections 2025 pour le groupe de travail "Risques et tourisme", la troisième édition du colloque et une déclinaison de l'enquête à l'été 2025 sur une façade du littoral touristique seront également exposés. Seront présents : **Louis LAUGIER** (préfet de l'Isère), **Sylvie VIGNERON** (coordinatrice de politiques de montagne, Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Alpes), **Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC** (directrice générale de l'AFPCNT), **Florence MARCHON** (directrice du PARN) et **Benoît ROBERT** (directeur du Cluster Montagne).

- **Lieu** : Stade des Alpes, 38000 Grenoble
- **Heure** : 16h30 - 16h45
- **Inscription** : [inscription ici](#)

## A PROPOS DE L'AFPCNT

L'AFPCNT est une association créée fin 2000 pour poursuivre l'action du Comité français de la Décennie Internationale de Prévention des Catastrophes Naturelles (DIPCN) et est soutenue par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires depuis 2022. Regroupant des experts en risques naturels et technologiques, elle favorise la diffusion et la mise en commun de connaissances, de méthodes et d'outils dédiés à la réduction des risques de catastrophes notamment d'origine naturelle ou technologique. L'association contribue au développement de la culture du risque et de la résilience pour assurer la sensibilisation de tous et aider à préserver l'environnement, l'activité économique, les biens matériels et le patrimoine culturel.

Pour plus d'information, [cliquez ici](#).

## A PROPOS DU PARN

Le PARN est un groupement (association loi 1901) de [9 organismes](#) de Rhône-Alpes qui ont une activité d'études et de recherche sur les risques naturels.. Son objectif est de renforcer la gestion des risques naturels, comme les avalanches, inondations ou mouvements de terrain, à travers des recherches, des projets de prévention et des actions de sensibilisation. Le PARN accompagne les collectivités dans l'adaptation au changement climatique et dans la résilience face aux risques naturels, en collaborant avec des experts et des partenaires locaux.

Pour plus d'information, [cliquez ici](#).

## A PROPOS DE L'ANCT

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) accompagne les collectivités locales dans la mise en œuvre de projets territoriaux. Elle intervient pour soutenir le développement équilibré des territoires, réduire les inégalités et renforcer la solidarité entre les régions de France. Les Commissariats de massif sont administrativement rattachés à l'Agence nationale de la cohésion des territoires depuis sa création en 2020, ce sont des administrations de mission qui agissent au cœur des territoires de montagne depuis 40 ans.

La loi Montagne de 1985 a créé les commissariats de massif pour assister les préfets coordonnateurs de massif. Ensemble, ils assurent un rôle institutionnel, d'ordre interrégional et interministériel, au service des politiques d'aménagement, de développement et de protection des massifs.

Pour plus d'information, [cliquez ici](#).

## A PROPOS DE LA METROPOLE DE GRENOBLE

Grenoble Alpes Métropole, composée de 49 communes et 450 000 habitants, est la deuxième métropole d'Auvergne Rhône-Alpes après Lyon. Située entre les massifs de Belledonne, Chartreuse et Vercors, elle se distingue par son écosystème d'innovation, avec des filières clés comme la santé, l'énergie et la microélectronique. Capitale Verte Européenne 2022, la métropole conjugue dynamisme économique et qualité de vie alpine. Face à une géographie à risques naturels, elle a adopté une stratégie "Risques et Résilience" en 2017 pour adapter son développement aux défis du changement climatique.

Pour plus d'information, [cliquez ici](#).

## A PROPOS DU CLUSTER MONTAGNE

Le Cluster Montagne est le réseau des acteurs français de l'aménagement touristique de la montagne. Il rassemble 240 membres actifs en 2024, issus des entreprises, institutions, établissements de formation, et Territoires d'Innovation. Sa mission est de soutenir une montagne vivante et partagée en connectant, inspirant, accompagnant, et valorisant ses membres. Il accompagne la transition environnementale, l'innovation et le développement des territoires en France et à l'international, tout en répondant aux défis climatiques, structurels et socio-économiques du secteur montagnard.

Pour plus d'information, [cliquez ici](#).